

MINISTERE DE LA JUSTICE

 SECRETARIAT GENERAL A LA JUSTICE #

 DIRECTION DE L'ADMINISTRATION
 DES FINANCES ET DE L'EQUIPEMENT

 SERVICE DE LA GESTION DU PERSONNEL
 DES JURIDICTIONS ET DES
 SERVICES JUDICIAIRES

REPUBLIQUE DU CONGO
 Unité * Travail * Progrès

DECRET N° 2000-149 DU 2 AOUT 2000
 portant nomination de Monsieur NAKOUMOUYOU
 Bernard, Attaché des SAF
 de 4^{ème} échelon en qualité d'Auditeur de Justice

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE, CHEF DE L'ETAT,
 CHEF DU GOUVERNEMENT ;

Visas :

Vu l'acte fondamental
 Vu la loi 021/89 du 14 novembre 1989 portant refonte du
 statut général de la Fonction Publique ;
 Vu la loi 42/61 du 20 juin 1961 portant statut de la Magistrature ;
 Vu la loi 022/92 du 20 août 1992 portant organisation du pouvoir judiciaire
 en République du Congo ;
 Vu la loi 023/92 du 20 août 1992 portant statut de la Magistrature ;
 Vu la loi 15/99 du 15 avril 1999 modifiant et complétant certaines
 dispositions de la loi 023/92 du 20 août 1992 portant statut de la
 Magistrature ;
 Vu le décret n° 61/183 du 3 août 1961 portant application de la loi 42/61 du
 20 juin 1961 susvisée ;
 Vu le décret n° 62/130 MF du 9 mai 1962 fixant le régime de rémunération
 des fonctionnaires ;
 Vu le décret n° 75/390 du 26 août 1975 abrogeant et remplaçant les
 dispositions de l'article 21 du décret 61/183 du 3 août 1961 portant
 application de la loi 42/61 du 20 juin 1961 relative au statut de la
 Magistrature ;
 Vu le décret 91/509 du 27 mai 1991 portant reversement provisoire des
 Magistrats ;
 Vu le décret 94/769 du 28 décembre 1994 portant suspension des effets
 financiers à la suite d'une titularisation, d'un avancement, d'une révision de
 situation administrative, d'un reclassement ou de toute autre promotion ;
 Vu le décret 99/1 du 12 janvier 1999 portant nomination des membres du
 Gouvernement ;
 Vu le décret 99/2 du 12 janvier 1999 portant organisation des intérim des
 Membres du Gouvernement ;
 Vu le décret 99/98 du 19 mai 1999 portant attribution et organisation du
 Ministère de la Justice ;
 Vu l'arrêté 848 MESRS-UMNG-ENAM du 4 décembre 1998 portant
 désignation des élèves admis au concours d'entrée à l'Ecole Nationale
 d'Administration et de Magistrature dans le département des carrières
 judiciaires, cycle supérieur, filière : Magistrature ;
 Vu le dossier de l'intéressé ;



[Handwritten signature]

DECRETE

[Handwritten signature]

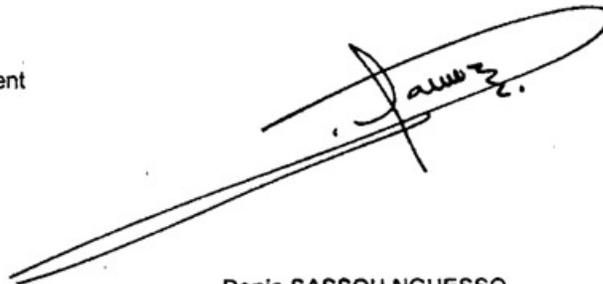
Article 1er : Monsieur NAKOUMOUYOUOLA Bernard, Attaché des SAF de 4^{ème} échelon, indice 820, de nationalité congolaise, né le 21 mai 1957 à KISSANGA VINDZA, titulaire de la Licence en Droit, admis au concours d'entrée à l'Ecole Nationale d'Administration et de Magistrature (E.N.A.M.), cycle supérieur, filière Magistrature, est nommé Auditeur de Justice, indice 850.

Article 2 : En application des dispositions du décret 94/769 du 28 décembre 1994 susvisé, cette nomination ne produira aucun effet financier jusqu'à nouvel ordre.

Article 3 : Le présent décret qui prendra effet du point de vue de l'ancienneté à compter du 1^{er} mars 1996, date effective de la rentrée scolaire, sera enregistré, publié au Journal officiel de la République du Congo et communiqué partout où besoin sera./-

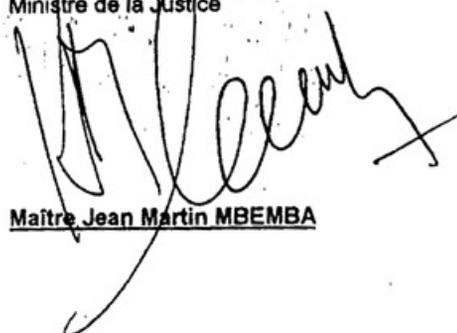
Brazzaville, le 2 Août 2000

Par le Président de la République
Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement



Denis SASSOU NGUESSO

Le Garde des Sceaux
Ministre de la Justice



Maître Jean Martin MBEMBA

Le Ministre de l'Economie
des Finances et du Budget



Mathias DZON

Ampliations :

PR	2
MJ/CAB	2
SGJAP/DAF	2
DGCF	2
DGB	2
DGFP	2
CS	2
CA/BZV	2
CA/PN	2
CA/Dolisie	2
CA/Owando	2

